

songes qu'eurent dans la prison les deux fonctionnaires revêtus de ces derniers titres du temps de Joseph nous apprennent exactement en quoi consistait leur emploi, et ils nous le décrivent d'une manière si pittoresque et si parfaite que, quand on jette les yeux sur les monuments figurés, après avoir lu le récit de la Genèse, on croit avoir lu une description de ces peintures elles-mêmes.

Le chef des boulangers et le chef des échantons eurent chacun un songe la même nuit. Le lendemain, Joseph remarqua une profonde tristesse sur leur visage. « Pourquoi votre figure est-elle plus triste aujourd'hui qu'à l'ordinaire? » leur demanda-t-il. Ils lui répondirent : « Nous avons vu un songe et nous n'avons personne pour nous l'interpréter. » Combien ces pensées et ces sentiments sont profondément égyptiens! D'après ce que nous avons dit plus haut, les deux courtisans voyaient dans leurs rêves une inspiration du dieu Thoth; une de leurs plus vives peines dans la prison devait être de ne pouvoir recourir aux interprètes sacrés, pour en savoir le sens et connaître l'avenir qui leur était réservé. Le texte ne nous a pas appris pour quelle faute ils avaient été privés de liberté, mais ils avaient lieu de tout craindre, dans l'ignorance du sort qui les attendait.

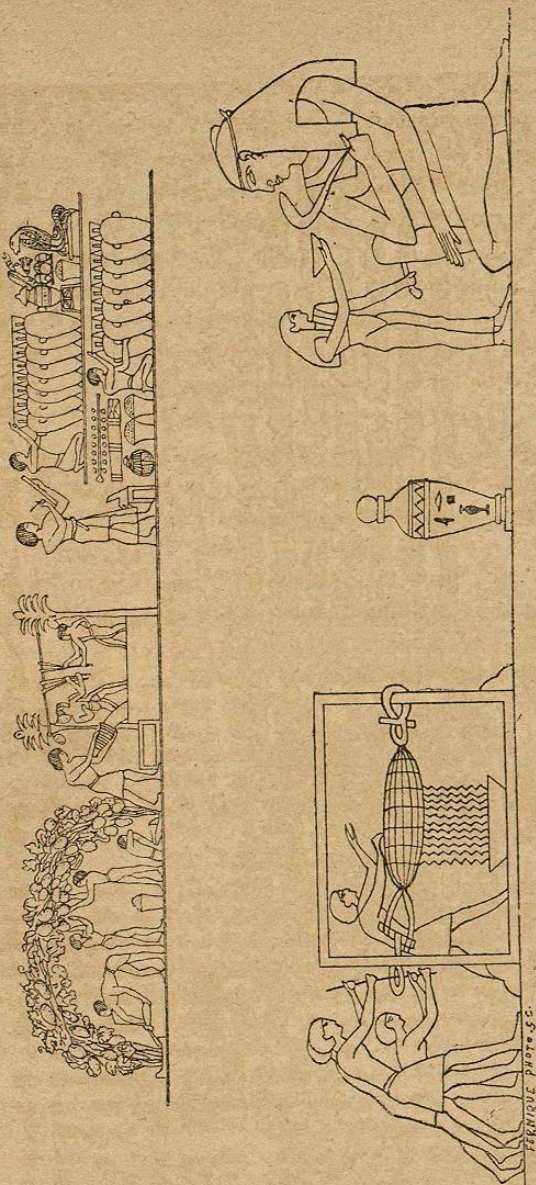
Joseph leur propose d'expliquer, avec l'aide du vrai Dieu, ce qu'ils ont vu dans leur sommeil. Ils acceptent sa proposition, faute d'interprète. Le premier, le chef des échantons parla ainsi :

« J'ai songé : j'ai vu une treille, et cette treille avait trois branches. Elle a fleuri, elle s'est chargée de grappes et les raisins ont mûri. J'avais dans ma main la coupe du Pharaon, j'ai pris les raisins, j'en ai exprimé [le jus] dans la coupe du Pharaon et j'ai mis la coupe dans la main du Pharaon¹. »

Qu'on jette les yeux sur la figure ci-contre² et qu'on

¹ Gen., xl, 9-11.

² Voir figure 5. La vigne est reproduite d'après Champollion-Figeac;



5. — Vendanges, préparation du vin, amphores, bouteille, présentation de la coupe.

dise s'il est possible de peindre plus exactement par la parole les scènes représentées sur les monuments et qui reproduisent la vie réelle des anciens Égyptiens. Les vengeurs cueillent le raisin comme le fait en rêve le prisonnier; le serviteur tend la coupe au personnage assis, comme l'échanson au Pharaon.

Plus d'un lecteur ne sera pas peu surpris sans doute d'apprendre que ce passage de la Genèse est cependant un de ceux qui ont fourni aux incroyants l'occasion de vives attaques. Hérodote raconte dans son Histoire « qu'il n'y avait pas de vignes en Égypte, » et Plutarque assure que les naturels du pays abhorraient le vin, le considérant comme le sang de ceux qui s'étaient révoltés contre les dieux¹. Hérodote se contredit bien lui-même ailleurs en cinq endroits différents, en nous apprenant qu'à l'époque de la grande panégyrie de Bubaste, on boit plus de vin en Égypte que pendant tout le reste de l'année; que le fils du

les pressoirs, les amphores, la présentation de la coupe d'après Wilkinson; la bouteille, d'après Ebers. Cf. les vendanges, dans Rosellini, *Monumenti civili*, pl. xxxix; la vigne, *ibid.*, pl. lxix. Pour la bouteille, voir plus loin, p. 77. Les esclaves sont souvent représentés offrant la coupe; Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, pl. xiv, coupe présentée à une dame; Wilkinson, *A popular account of the ancient Egyptians*, t. 1, p. 81, coupe présentée à un homme, etc.

¹ Hérodote, II, 77, édit. Didot, p. 96; Plutarque, *De Iside et Osiride*, § 6 : « Les rois mesmes n'en beuvoient [du vin] que jusques à certaine mesure, ainsi qu'il estoit prescript en leurs escriptures saintes, et commencèrent à en boire au roy Psammitichius auparavant duquel ils n'en beuvoient du tout point, et n'en offroient point aux dieux, estimans qu'il ne leur estoit pas agréable, pour ce qu'ils pensoient que ce fust le sang de ceux qui iadis feirent la guerre aux dieux, duquel meslé avec la terre, après qu'ils furent renversés, elle produisit la vigne. C'est pourquoy, disoient-ils, ceulz qui s'enyvrent perdent l'entendement et l'usage de la raison, comme estans remplis du sang de leurs prédécesseurs. Eudoxus escrit au second de sa Géographie que les prestres d'Égypte le disent et le tiennent ainsi. » Amyot, *Les œuvres morales et meslées de Plutarque*, traduites de grec en françois, in-f°, Paris, 1575, p. 319 a.

maître maçon, qui vole le trésor royal, enivre les gardes avec du vin; que chaque soldat de la garde royale reçoit tous les jours quatre coupes de vin; que Mycérinus passait le jour et la nuit à boire; que les prêtres eux-mêmes reçoivent tous les jours « du vin¹ de vigne. » Diodore, Strabon, Pline, Athénée², Horace³ et Plutarque même⁴ disent bien aussi le contraire du passage unique d'Hérodote et de Plutarque. Mais qu'importe, puisque ces deux auteurs sont, en ces endroits, en contradiction avec la Bible, ils doivent avoir raison contre tous et contre eux-mêmes, et la Bible se trompe. « Dans le siècle dernier, dit le cardinal Wiseman, les livres de Moïse furent souvent attaqués à cause des raisins et des vignes... dont il y est fait mention⁵. » Les mêmes attaques ont été renouvelées dans notre siècle: « Un détail important pour établir la date récente de la composition de la Genèse, dit Bohlen, se trouve dans le songe du grand échanson, qui suppose que la vigne est cultivée en Égypte. Or ce n'est

¹ Hérodote, 1^o II, 60, p. 91; 2^o II, 122, p. 110; 3^o II, 168, *αἶνον τέσσαρες ἀρυστήρας*, p. 127; 4^o II, 133, p. 115; 5^o II, 37, *δίδεται δὲ σπι καὶ αἶνος ἀμπέλωνος*, p. 83. Outre la fête de Bubaste, on en célébrait une autre semblable à Denderah, en l'honneur de la déesse du plaisir, Hathor, comme nous allons le voir, p. 78.

² Diodore, I, 15, édit. Didot, t. I, p. 12-13; Strabon, XVII, 14, 33, 42, édit. Didot, p. 679, 687, 691; Pline, *H. N.*, XI, 9; Athénée, *Deipnosophiston*, I, I, p. 33; Lucain, IX, 160.

³ Odes, I, I, ode 37.

⁴ Plutarque, *De Iside et Osiride*, § 6, édit. Parthey, p. 8, dit que les prêtres s'abstenaient du vin *seulement* quand ils jeûnaient: ils ne s'en abstenaient donc pas dans la vie ordinaire, comme il le reconnaît expressément. On peut cependant entendre Plutarque, d'après ce qui suit, dans ce sens que les prêtres ne commencèrent aussi qu'au temps de Psammétique à boire du vin. Il est faux du reste, et nous le verrons bientôt, qu'on n'offrit point du vin aux dieux, comme il l'affirme. Voir la note de Parthey, *ad locum*, p. 163-164.

⁵ Gen., XL, 9-11; XLI, 13. Wiseman, *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, 3^e disc., trad. de Genoude, p. 312.

qu'après Psammétique, et par conséquent vers le temps de Josias, qu'on tenta de l'introduire en Égypte. Comme le pays est plat et couvert par l'eau à l'époque des vendanges, elle ne put être plantée que sur un petit nombre de points. Les Égyptiens se contentaient de boire une espèce de bière, au sujet de laquelle Hérodote dit expressément qu'il n'y a aucune vigne dans la contrée. Les Égyptiens orthodoxes considéraient le vin comme le sang de Typhon. Ils ne le buvaient point avant Psammétique (XXVI^e dynastie), dit Plutarque, ils ne l'offraient point dans les sacrifices¹. »

Tuch, dans son *Commentaire de la Genèse*, montre le même respect pour l'autorité de Plutarque², sans attaquer cependant le récit mosaïque.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les défenseurs de la Bible eux-mêmes, tant on est porté à croire aux affirmations des savants sans en vérifier l'exactitude, avaient accepté comme irrécusable le témoignage d'Hérodote, la plupart sans se douter des contradictions qu'il s'infligeait à lui-même. Bulet, dans ses *Réponses critiques*, pour réfuter l'objection des incrédules, dit ceci: « Ce fut sous un des rois Pasteurs qu'arriva l'histoire de Joseph. Il ne faut pas être surpris de voir le vin en usage à la cour de ce prince. Les Arabes, accoutumés à cette boisson, méprisaient trop les Égyptiens pour les imiter dans leur abstinence d'une liqueur qui leur était chère³. » L'abbé Guénée lui-même admettait que les Égyptiens avaient le vin en horreur⁴. Le savant David Michaelis, l'auteur du *Droit Mosaïque*, est allé

¹ Bohlen, *Die Genesis*, p. 373-374.

² Tuch, *Commentar zur Genesis*, p. 513.

³ Bulet, *Réponses critiques à plusieurs difficultés proposées par les nouveaux incrédules sur divers endroits des Livres Saints*, édit. de 1826, t. I, p. 216.

⁴ Guénée, *Lettres de quelques Juifs à M. de Voltaire*, 2^e part., lettre II, § 8, édit. de 1827, t. I, p. 280. — Cf. Duclot, *Bible vengée*, 1821, t. II, p. 303.

jusqu'à prétendre que le vin était prescrit dans les sacrifices mosaïques par aversion pour les Égyptiens et pour suivre une pratique contraire à leurs usages¹.

La vérité, c'est que non seulement les sujets des Pharaons ont bu du vin à toutes les époques, mais qu'ils en ont aussi offert à leurs dieux. Le grand papyrus Harris mentionne beaucoup d'offrandes de vin faites aux temples des dieux par Ramsès III (xx^e dynastie) : « Treize cent soixante-dix-sept vases colorés de vin; onze cent onze *kabu* et vingt mille soixante-dix-huit; quarante-deux mille trente vases de vin, etc.². » Le même Pharaon donne aussi aux temples de Thèbes « des jardins de vin, » c'est-à-dire, des vignes, « dans l'Ut du nord et dans l'Ut du sud (bords du lac Maréotis)³. »

Les vignes étaient nombreuses en Égypte, comme l'attestent, dès les temps les plus anciens, les monuments figurés, les tombeaux des pyramides et de Beni-Hassan⁴. Mais, non contents des vins indigènes, les Égyptiens faisaient venir des vins étrangers. L'inscription de Nes-Hor parle du vin d'Aoun, importé en Égypte et offert au temple d'Éléphantine :

¹ J. D. Michaelis, *Mosaïches Recht*, Th., iv, § 190, t. iv, p. 91 et suiv. Toute sa discussion, pour prouver que le témoignage d'Hérodote doit faire foi, est très curieuse. Il justifie Gen., xl, 11, *ibid.*, p. 90, en disant que les riches et les rois ne buvaient pas de vin, mais qu'ils pouvaient se procurer des raisins et qu'ils en buvaient le moût qu'on exprimait dans une coupe. Il donne cette même explication dans sa *Deutsche Uebersetzung des Alten Testaments mit Anmerkungen für Ungelernte*, 2^e édit., t. II, p. 175 : « Tout le tableau est conforme aux mœurs égyptiennes. Les Égyptiens ne buvaient point de vin..., mais ils ne craignaient point de boire le jus du raisin, lorsqu'il n'était pas encore du vin, c'est-à-dire qu'il n'avait pas fermenté. » Cette explication a été adoptée par Rosenmüller, *Scholia in Genesim*, 2^e édit., p. 318.

² *Records of the past*, t. vi, p. 28, 31, 33, 37, 41, 45, etc.

³ *Ibid.*, p. 31, voir aussi p. 33; *Inscription de Rosette*, grec l. 15, 31.

⁴ Tombeaux des pyramides, iv^e, v^e et vi^e dynasties; de Beni-Hassan, xii^e dynastie.

« J'ai fait un don d'un excellent vin du pays d'Aoun, » dit le texte¹. C'était un vin de Syrie. L'inscription d'Amenemheb nous apprend qu'Aoun était à l'ouest d'Alep². On importait du vin d'autres pays encore.

On appelait en Égypte le raisin *el-el*, *al-el-t*, *šep*, et le vin *arp*³. Ce mot était accompagné, comme déterminatif, de la cruche dans laquelle on enfermait le vin, ou bien de la treille. Le vin blanc, *abš arp*, est distingué du vin rouge, *tešr*. L'espèce de vin d'Égypte, appelée vin de *kakem*, qu'on mélangeait souvent avec du miel, était particulièrement renommée. On vantait aussi les vins maréotiques, plinthiques, théniotiques, sébennytiques, anthylliques⁴. Le calendrier de Médinet-Abou, distingue le vin ordinaire, *arp* tout court, du vin de qualité supérieure *arp nefer nefer*, littéralement « vin bon bon. » Nos musées possèdent des vases qui ont contenu autrefois du vin d'Égypte. M. Ebers a reproduit ce que nous pourrions bien appeler une bouteille étiquetée, puisqu'on lit dessus *arp*, « vin⁵. » Les vases à

¹ « O Knem..., ô Sati et Anuki, je me remémore ce que j'ai fait pour votre demeure, j'ai rendu splendide votre temple par des vases d'argent, par des bœufs..., j'ai fait don d'excellent vin de l'Aoun méridional, de blé, etc. » Inscription de la statue A 90 du Musée du Louvre (de Nes-Hor, fonctionnaire d'Apriès), P. Pierret, *Études égyptologiques*, 2^e livraison, 1874, p. 22. Remarquons d'ailleurs que cette inscription est de la xxvi^e dynastie et postérieure à Joseph.

² *Records of the past*, t. vi, p. 82.

³ Le nom égyptien du vin, *arp*, se trouve dans un vers de Sapho conservé par Athénée, *Deipn.*, II, 39.

⁴ Ἀμβροσίας μὲν κρατὴρ ἐκέκρατο

Ἐρμῆς δ' ἑλὼν ἔρπιν θεαῖς ἠναχόησεν.

⁵ Sur le vin en Égypte, voir Ebers, *Aegypten und die Bücher Mose's*, p. 322 et suiv.; *Durch Gosen zum Sinai*, p. 15, 479-481.

⁶ Ebers, *Aegypten und die Bücher Mose's*, p. 327. — Voir figure 5, p. 71. Les signes hiéroglyphiques qu'on lit sur le vase sont : la feuille du roseau = *a*, le signe représentant la bouche = *r*, le carré = *p*, *arp*. Le vase placé au-dessous de ces signes est un déterminatif.

vin s'appelaient *aa-t arp*. Des peintures représentent des tables chargées de bouteilles pleines; dans quelques-unes on voit du vin rouge, marqué par la couleur rouge qui n'arrive que jusqu'au goulot.

L'usage du vin n'était pas réservé seulement aux grands personnages, il entraînait aussi dans la consommation du peuple. Une note courante, écrite sur le dos d'un des papyrus hiératiques de Leyde, par un officier de Ramsès II, l'an 52 de son règne, indique, avec les rations de pain, les rations de vin qu'il donnait aux ouvriers¹.

Les femmes ne buvaient pas moins que les hommes. On n'usait pas seulement du vin en Égypte, beaucoup en abusaient. Nous avons reproduit plus haut une peinture qui représente une femme en état d'ivresse². Les monuments parlent aussi fréquemment d'hommes ivres et d'ivresse³. Sur un tombeau de Beni-Hassan sont figurés des Égyptiens que des serviteurs emportent ivres-morts, sur les épaules, après un banquet⁴. La fête du *tehu* ou de « la boisson, » qu'on célébrait à Denderah, comme nous l'apprennent les inscriptions du temple de cette ville, était une véritable fête des vendanges, en l'honneur de la déesse du plaisir, Hathor, appelée à cette occasion, « la dame de l'ivresse, » ou même *tehi-t* « l'enivrée; » on s'y livrait à de véritables bacchanales : « En transport d'allégresse sont les dieux du ciel, en jubilation les Terti, la terre est en joie; les gens de Denderah sont ivres de vin, une couronne de fleurs est sur leur tête⁵. »

¹ *Leydenes hierat. Papyr.*, pl. 144, 145 et 146 verso; Ebers, *Aegypten und die Bücher Mose's*, p. 326.

² Voir figure 3, p. 39.

³ Ebers, *Durch Gosen zum Sinai*, p. 481.

⁴ Wilkinson, *Manners and Customs*, édit. Birch, 1878, t. 1, p. 394; Fr. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, t. III, p. 143.

⁵ Ebers, *Aegypten und die Bücher Mose's*, p. 326-327. L'ivresse était

Ceux qui aimaient ainsi le vin ne pouvaient manquer de cultiver soigneusement la vigne. Les peintures des tombes de Thèbes nous la montrent cultivée dans les jardins¹; un enfant chasse les oiseaux qui viennent becqueter les raisins mûrs, d'autres font la vendange².

C'est ainsi qu'est confirmé tout ce que suppose le récit de la Genèse. Il n'y avait qu'un seul point du songe du grand échanson pour lequel les monuments ne nous eussent pas offert jusqu'à ces dernières années d'illustration directe : on ne voyait nulle part exprimer le jus du raisin dans la coupe³.

La publication des textes du temple d'Edfou par M. Naville, en 1870, a comblé cette lacune et confirmé expressément le seul trait que n'eussent pas encore éclairci les découvertes égyptologiques. La planche xx de M. Naville nous représente le roi tenant la coupe à la main, et le texte qui l'explique⁴ commence par ces mots : « On a exprimé des

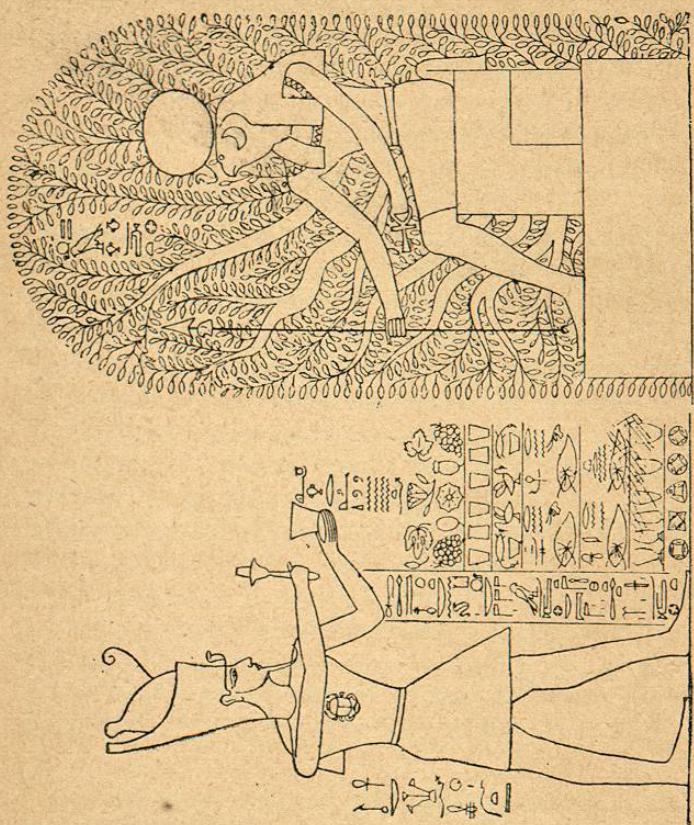
comme obligatoire à cette fête, Ebers, *Durch Gosen zum Sinai*, p. 482-483; 2^e édit., 1881, p. 494-495. Le texte de Denderah est de l'époque romaine, mais il fait allusion à des usages très anciens.

¹ Wilkinson, *Manners and Customs*, édit. Birch, 1878, t. I, p. 377-380.

² *Ibid.*, t. I, p. 381, et, dans la 1^{re} édit., 1837, t. II, Pl. x, vis-à-vis de la p. 152. Voir plus haut, figure 5, p. 71. — La domination musulmane avait fait cesser en Égypte la culture de la vigne qui n'a été reprise que depuis peu d'années.

³ Notons qu'il n'est pas certain d'ailleurs que le verbe *שָׁחַט*, *šāḥat*, Gen., xl, 11, rendu ordinairement par « presser, exprimer, » ait réellement ce sens. Ce mot s'emploie en arabe dans le sens de « mélanger le vin » avec un autre liquide : *Aqua diluit vinum*, dit Golius, *Lexicon arabico-latinum*, col. 1147. Il a aussi ce sens de « mélanger » en hébreu, I (III) Reg., x, 16, d'après quelques hébraïsants. Voir Fürst, *Hebräisches Wörterbuch*, t. II, p. 432. Nous savons que les Égyptiens, comme en général les Orientaux, aimaient le vin mélangé, et il est remarquable que la découverte des textes du temple d'Edfou confirme le double sens du mot *שָׁחַט*.

⁴ Ed. Naville, *Textes relatifs au mythe d'Horus recueillis dans le temple d'Edfou*, in-8^o, Genève et Bâle, 1870, pl. XXI.



6. — Offrande du vin exprimé dans la coupe.